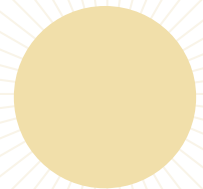


# MISSION BAIRON

*remodeler  
pour renforcer  
l'attractivité*



# MISSION BAIRON :

## REMODELER POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ



Le Conseil départemental des Ardennes ambitionne de faire du lac de Bairon une véritable station touristique, particulièrement attractive, grâce à de nouveaux services et des équipements de loisirs et sportifs plus modernes et plus proches des besoins du public. D'importants travaux vont bientôt démarrer, dès la fin de cette année 2023, pour redynamiser le lieu, considéré comme l'un des plus beaux sites naturels du département. Le projet tient d'ailleurs compte de cet aspect et prévoit de préserver l'identité sauvage et naturelle du lac de Bairon, chère aux touristes et aux usagers ardennais.

---

200 000

c'est le nombre de personnes,  
Ardennais et touristes, qui fréquentent  
le site du lac de Bairon chaque année.

Niché au cœur du 08, entre les communes de Bairon-et-ses-environs et Sauville, le lac de Bairon, d'une superficie de 120 hectares, est constitué de deux étangs séparés par une digue : le vieil-étang et sa roselière, transformés en réserve naturelle classée Natura 2000, et une retenue d'eau destinée à alimenter en eaux le canal des Ardennes et permettre en même temps les activités nautiques.

Le Conseil départemental des Ardennes coordonne le développement et la promotion du site, en partenariat avec la 2C2A (communauté de communes de l'Argonne ardennaise), la commune de Bairon-et-ses-environs, l'office de tourisme Destination Sud-Ardennes et VNF (Voies Navigables de France), ainsi que les partenaires privés présents sur le site. Il assure également l'aménagement, l'entretien et la sécurité de la baignade et de la navigation.





Le Département est par ailleurs propriétaire de la salle polyvalente multisports et de la base de loisirs. Sur place, les sentiers de promenade, les aires de jeux et la plage de sable invitent à la détente et au bien-être. **Le site est fréquenté tout au long de l'année : il accueille près de 200 000 visiteurs, dont des milliers de baigneurs qui viennent pour profiter du lac. L'événement « Lac en Fête », qui s'est déroulé cette année le 26 août, a rassemblé à lui tout seul 1 675 personnes.**

L'ambition affirmée du CD08 pour le site du lac de Bairon réside donc dans une augmentation de son attractivité.

Les travaux qui vont être réalisés permettront de booster davantage la fréquentation touristique, pendant la période estivale mais aussi tout au long de l'année, notamment en élargissant le profil d'utilisateurs : sportifs, seniors, personnes à mobilité réduite... L'objectif est de compléter l'offre de services existante, et de faire évoluer les équipements sportifs et de loisirs pour les rendre plus modernes et plus proches des besoins du public.

## *La concertation au cœur du projet*

Le CD08 a souhaité placer la concertation au cœur de son projet. Des enquêtes, au travers d'ateliers et de questionnaires, ont été effectuées cet été par des agents du CD08, qui sont allés au contact direct des utilisateurs et des touristes. Les échanges ont permis de mesurer le niveau de satisfaction et surtout, les attentes. L'association des utilisateurs du lac est placée également au cœur de la démarche, qui intègre aussi des phases d'observation des comportements sur site. Enfin, de nombreux entretiens vont avoir lieu dans les semaines et mois qui viennent avec tous les acteurs concernés par les travaux et l'évolution du site.



# LES AXES PRIORITAIRES DU PROJET :

## — La sécurité des piétons et la circulation routière le long des Routes Départementales 312 et 212 :

La priorité aux piétons est au cœur de ce projet de transformation, tout comme la continuité cyclable avec la Voie Verte Sud Ardennes.

## — Le chemin de promenade autour du lac :

La balade s'étire sur une boucle de 5,5 km.

La côte maximum de 8,5 m (niveau du lac) a été actée avec VNF, et des échanges vont être engagés pour rédiger les conventions relatives à l'usage du tour du lac.

## — Une nouvelle station d'épuration :

Le maître d'œuvre est en cours de recrutement afin d'engager sa réalisation en 2024.

La commune de Bairon-et-ses-environs a délibéré favorablement pour reprendre l'entretien et la gestion du futur équipement à sa mise en service.

## — L'aménagement des espaces publics et l'amélioration des équipements et des services présents :

En matière de stationnement, deux parkings seront aménagés, l'un pour les automobilistes arrivant de Charleville-Mézières / Axe A34 – sortie Poix Terron, l'autre pour les voitures en provenance de Sedan.

La création d'une aire de camping-car est également au programme.

Concernant les points d'alimentation électrique et les coffrets forains, l'extension du réseau électrique et la mise en place de coffrets forains pour les commerces ambulants et concessionnaires sont envisagées pour 2024. L'idée, notamment, est de faciliter la gestion des animations et des concerts.

L'objectif est d'accueillir de nouveaux commerces d'été, dont un espace de petite restauration dès 2024, cela pour répondre à une demande unanime des usagers du site.

## — La qualité de l'eau du lac :

Un plan d'actions contre les cyanobactéries, sera suivi parallèlement au projet. Seules des actions à long terme sont à envisager, afin de réduire les rejets de nitrates et de phosphates dans l'eau. Sur le bassin versant concerné, cela vise les usages agricoles d'une part, l'assainissement non collectif et la restauration écologique du ruisseau du Bairon d'autre part. Une réunion avec les acteurs concernés sera organisée cet hiver par le CD08 avec le bureau d'études en cours de recrutement sur le sujet, mobilisant des financements Agence de l'Eau et le soutien technique du Parc Naturel Régional des Ardennes.



## 2 nouvelles maisons

### — La maison du lac :

Le positionnement et les cibles de cet équipement sont à l'étude, en sachant que les groupes, les stages sportifs et les classes vertes/classes nature constituent déjà des cibles privilégiées. La maison sera inclusive et accessible à tous les types de handicap, et comportera des espaces dédiés (accueil, administration, formation ou enseignement, restauration et hébergement). L'office de tourisme Destination Sud-Ardenne est associé à ces réflexions et travaille sur la création d'un espace de promotion touristique du territoire au sein de cette maison, en complément du point info sur la plage et d'actions au contact direct des usagers.

### — La maison nautique :

Elle proposera d'accueillir le public souhaitant réaliser une pratique sport nature encadrée, nautique comme terrestre. L'approche sera également inclusive, pour être accessible à tous les handicaps. Des études sont en cours pour bien prendre en compte les usages actuels, et intégrer les nouveaux besoins : espaces d'accueil, accès au lac, espaces de stockage, locaux techniques...

Hébergée dans la base de loisirs actuelle, tout est mis en œuvre pour que l'APSCA puisse maintenir à niveau égal sa prestation « sports nature » dans les conditions adaptées à son attente. Les concertations sont en cours de finalisation pour que l'association puisse dès le printemps 2024 reprendre son activité.

---

## À venir ...

|

### Octobre 2023

le CD08 va entamer une série de rendez-vous individuels afin d'échanger avec chaque acteur sur le projet, recueillir les observations, affiner les attentes, afin d'arrêter un programme d'ici la fin d'année.

|

### 2024

Démolition de la base de loisirs actuelle à partir de janvier

|

Recrutement d'un maître d'œuvre chargé de réaliser les phases d'avant-projet sommaire et avant-projet définitif, en parallèle des dossiers réglementaires auquel le projet sera soumis.

|





RD312 - VERS CHARLEVILLE

Suppression du parking ?

CAMPING

Aire d'accueil camping-car

Accueil plein air stages d'été

PARKING OUEST  
en lieu et place de la base de loisirs démolie

Chemin de promenade tour du lac

Fermeture portion RD (saisonnaire ?)

Zone de stockage extérieure

Base nautique Club de voile

PMR

Salle polyvalente

Gradins naturels

Restaurant

PARKING CENTRE

Voie de l parkings

LAC DE BAIRON

Maison du Lac

Espaces loisirs

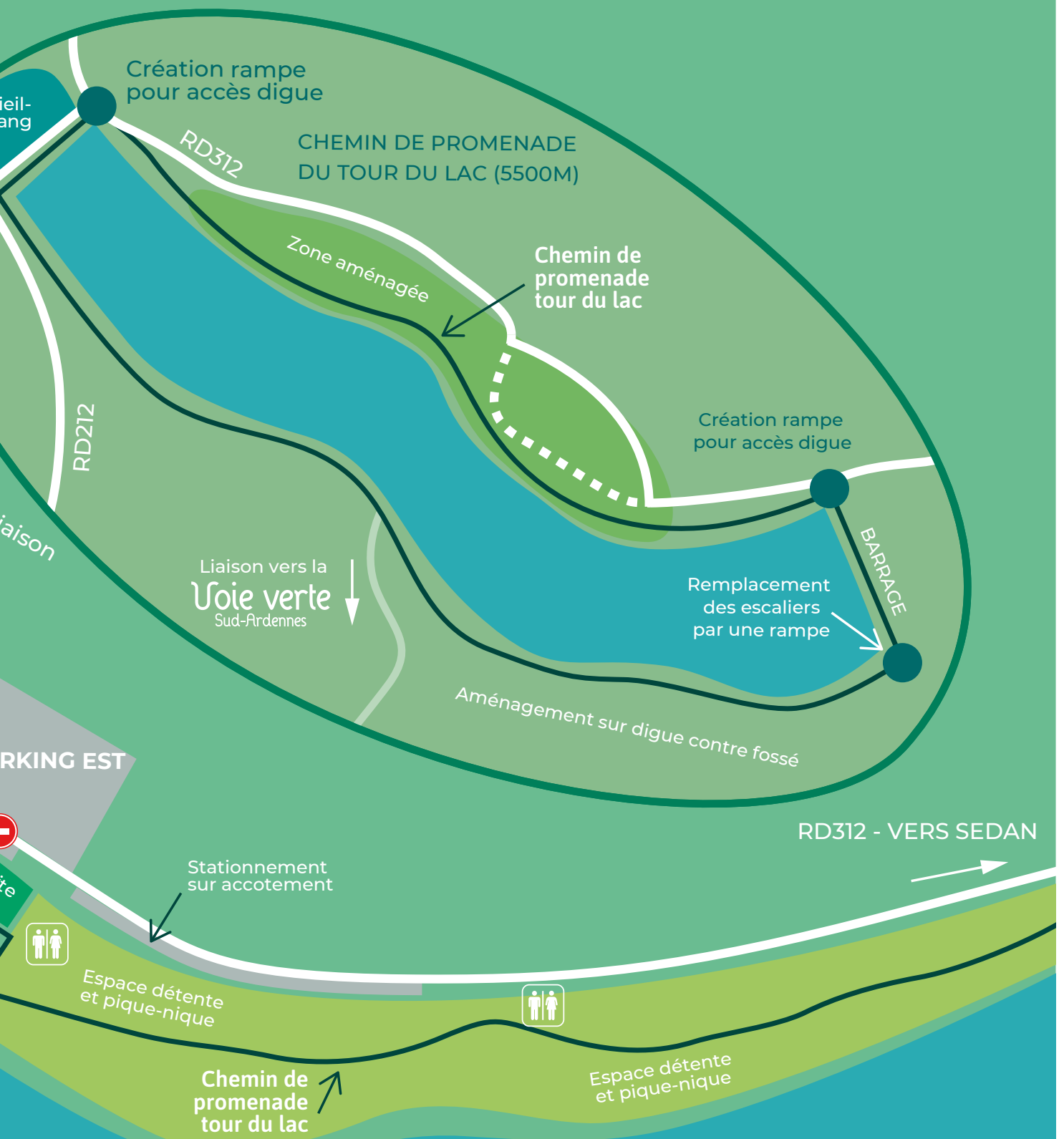
Plage surveillée

Espace petit restauration



# STATION TOURISTIQUE DE BAIRON

Plan simplifié de réaménagement des espaces et équipements publics





# Contact

**Conseil départemental des Ardennes**

Direction Générale des Services Départementaux

Direction de la Communication

Hôtel du Département - CS 20001 - 08011 Charleville-Mézières Cedex

Tél : 03 24 59 60 85

Mail : [communication@cd08.fr](mailto:communication@cd08.fr)